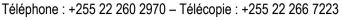


ÉCOLE FRANÇAISE ARTHUR RIMBAUD

Msasani road, plot 341-A, PO Box 2183, Msasani peninsula DAR ES SALAAM – TANZANIA



Site web: https://www.frenchschooltanzania.org Contact: headoffice@frenchschooltanzania.org



DOSSIER D'INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE - 2019 - 2020

RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE /CDI (Centre de Documentation et d'Information)

Horaires d'ouverture :

L'emploi du temps est affiché à l'entrée de la bibliothèque. Lorsque la BCDI est occupée par des classes, sous la responsabilité des bibliothécaires, l'accès en est interdit aux élèves des autres classes. La BCDI est **toujours ouverte pendant les récréations et la pause de 13:00 à 14:00.** Le nombre de places étant limité à la BCDI, les élèves qui souhaitent lire pour le plaisir ou faire une recherche pour préparer un exposé sont prioritaires. L'accès à la BCDI est interdit aux élèves en l'absence de la bibliothécaire, d'un professeur ou d'un surveillant.

Comportement:

La BCDI est un lieu de lecture et de travail où le calme doit être respecté. Les élèves qui viennent à la bibliothèque pour bavarder ne seront pas autorisés à y rester. En repartant, les élèves doivent ranger les livres qu'ils ont pris et laisser les tables propres. Les cartables doivent être déposés sous le présentoir à gauche. La nourriture et les boissons ne sont pas autorisées. Les téléphones portables sont strictement interdits. Les élèves qui posent un problème au niveau du comportement recevront un avertissement de la part de la bibliothécaire et pourront être exclus de la BCDI pendant un certain temps.

Prêt de livres :

On peut emprunter deux livres pour une durée d'une semaine maximum. Les prêts doivent être enregistrés auprès de la bibliothécaire. Les documents empruntés doivent être rendus dans les délais prévus. Une prolongation de ce délai est possible mais il doit être signalé avant la date limite. Les retards dans le retour des livres seront sanctionnés par une interdiction de prêt. Tout livre perdu ou abîmé sera facturé par l'établissement. Les documents avec une pastille rouge ne peuvent être emportés et doivent être consultés sur place.

Les ordinateurs :

Deux ordinateurs sont disponibles. Les élèves ne sont pas autorisés à consulter leur messagerie électronique sur ces ordinateurs. Un logiciel permet d'effectuer des recherches de documents dans la bibliothèque ou sur internet Les élèves peuvent se faire aider par la bibliothécaire mais ne peuvent utiliser les ordinateurs ou imprimer des documents ou des photos sans sa permission. L'utilisation de clés USB, CD personnels ou autre, est proscrite.

Les bibliothécaires :

M^{me} Caroline KARUME (Oysterbay) et M^{me} Sara Gonçalves (Msasani) sont les deux professeurs documentalistes de l'école. Elles peuvent aider les élèves à choisir un livre, trouver un document et leur apprendre à faire des recherches avec un ordinateur.

Dar es Salaam (date)

Signature(s) du (des) parent(s)